

Boutades

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 18

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193611>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bin fé l'aleçon ao gaillà, lè dou z'autro allàvont soi-disant fèrè onna battià po fèrè à veni la bète; mà lè rossès allàvont tot bounameint bàirè quartetta à Latsau ao bin à Grancy et sè reintornàvont ein laisseint lo pourro bougro à l'affut, trillià et vouaffà dein lo terreau.

Ma fài quand l'avài atteinu tant qu'ie à mâtein dè la né, po rein, coumeincivè à compreindrè qu'on s'étài fottu dè li, et sè ramassàvè, benhirào onco se poivè retrovâ lo veladzo sein sè paidrè pè la fin, et dévant que lè sàitão séyont levâ, et djurâvè, mà on pou tard, que dâo diablo s'on lo reindieusâvè.

Et lo pe imbêteint dè l'affèrè, c'est que lo leindéman, que tsacon savâi la farça, ti cliiâo que lo reincontrâvont lâi fasont: « Et la rolla! »

— Allâ vo grattâ! repondâi lo gaillâ, tot ein colère, et qu'avâi coâte d'esquivâ lè dzeins.

Ne sé pas se l'ont oncora cliià mouda pè Senacclieins; mà dein ti lè cas, lè vilhio s'ein rassovignont bin.

Les nez, en chirurgie.

Nous avons au milieu du visage un appendice dont la forme, la grosseur ou les déviations prêtent fort souvent à la plaisanterie; et il est des cas où tel individu donnerait je ne sais quoi pour troquer son nez contre celui du voisin. Aussi un chirurgien américain vient-il de se poser en spécialiste redresseur des nez imparfaits. Et si l'on en juge par les nombreuses photographies qu'il tient à la disposition de sa clientèle, quelques coups de bistouri ont suffi pour modifier l'aspect anormal de ces organes et leur dessiner une forme plus heureuse.

Au reste, l'Amérique n'a pas le premier de ces sortes d'opérations; car il y a déjà nombre d'années qu'un chirurgien français, M. Blandin, a fait le bonheur de deux amoureux en réduisant les dimensions d'un cartilage trop exubérant.

Blandin voit un jour entrer dans son cabinet un jeune homme qui lui déclare qu'il n'a plus d'espoir qu'en lui et qu'il est résolu à se faire sauter la cervelle si la chirurgie ne peut remédier à son mal. Blandin calme son client et le prie de s'expliquer. Le jeune homme lui raconte qu'il est éperdument amoureux d'une jeune fille, que celle-ci refuse absolument « de répondre à sa flamme » et qu'il a fini par découvrir que la cause de ce refus obstiné n'est autre que la forme disgracieuse de son nez.

Ce nez, en effet, prodigieusement busqué à sa partie moyenne, présentait cette courbure particulière désignée sous le nom de *bec à corbin*, mais exagérée et portée à un degré vraiment ridicule.

Blandin rejeta d'abord bien loin toute

idée d'opération; il essaya de persuader à son client que son nez n'était pas aussi déplaisant qu'il paraissait le croire; qu'après tout un grand nez est préférable à un nez épaté; il lui cita des exemples de grands nez célèbres; tout fut inutile.

Le chirurgien dut céder devant le désespoir du jeune homme bien résolu à se tuer si on ne réformait pas la courbure de son nez. Il se décida alors à faire l'opération suivante: par une incision abaissée de la racine à la base du nez, il mit à nu et isola la lame cartilagineuse, en réséqua toute la partie exubérante, et réunit ensuite les téguments à l'aide d'une suture.

L'opération eut un plein succès; la cicatrice linéaire était invisible et le nez ramené à des proportions que la jeune fille déclara à très acceptables. Le mariage eut lieu et M. Blandin n'eut jamais un malade plus reconnaissant.

La sécheresse persistante de la température inspire, comme on le sait, de vives inquiétudes dans nos campagnes; aussi un fermier des environs de Lausanne faisait-il l'autre jour, à ce sujet, des plaintes amères à l'un de nos pasteurs: « La récolte du foin sera nulle, disait-il, nous ne pourrons pas élever de bétail; le lait, le beurre, le fromage manqueront, et certains travaux se font dans de mauvaises conditions, tant la terre a besoin de pluie!... »

Le pasteur cherchant à le rassurer lui fit observer qu'un temps plus favorable pourrait venir, que la pluie que nous pourrions avoir dans le courant de ce mois ferait encore un bien énorme à la campagne, qu'il n'était pas trop tard et qu'il ne fallait pas douter ainsi de la Providence.

— Bien, si vous voulez, monsieur le pasteur, reprit le fermier, mais voyez-vous, j'ai toujours remarqué qu'aussi longtemps que les récoltes sont dans les mains du bon Dieu, il ne faut pas y compter.

Comme bien on pense, la forme de cette réponse ne put que provoquer un sourire bienveillant chez le pasteur, car ce dernier savait fort bien qu'elle n'avait rien d'irréligieux, mais que le brave homme avait tout simplement voulu dire par là: « Tant que mes récoltes ne sont pas sous mon toit, dans ma cave ou dans mon grenier, je ne suis pas tranquille. »

Recette.

Recette pour coller la porcelaine. — Prenez de la chaux bien cuite, mais non fusée, c'est-à-dire qui n'a pas été mouillée; broyez-la finement et passez-la à un tamis très serré.

Délaissez-la avec du blanc d'œuf, de façon à obtenir une pâte liquide; puis, avec un pin-

ceau, appuyez un peu de cette pâte sur chacune des cassures de l'objet à raccommoder.

Tenez les deux morceaux bien serrés, pendant que la soudure s'opère, et quand le mastic est bien sec, débarrassez l'objet de l'excédent de pâte qui a pu déborder à l'extérieur.

Opéra. — Demain, dimanche:

MIGNON

On sait que la première représentation de ce charmant opéra a eu un brillant succès et a fait salle comble. Un grand nombre de personnes n'ont pu se procurer des billets; aussi une deuxième représentation sera-t-elle accueillie avec empressement. Elle fera, sans doute, aussi belle salle que la première, car elle a même un attrait nouveau dans la personne de M^{lle} Beretta, qui chante et joue avec infiniment de talent et de grâce.

Boutades.

Entre députés français:

— Eh bien! voyons, toujours pas de ministère?

— Ne m'en parlez pas, c'est déplorable. Depuis huit jours, on aurait déjà eu le temps de le renverser. Ah! quel temps précieux on perd!...

Comédie de salon.

Le rideau baissé, Taupin se précipite:

— Comtesse, vous avez été exquise...

Ce rôle vous va comme un gant!

— Toujours flatteur, M. Taupin... Je sais trop bien, hélas! qu'il fallait à ce rôle une interprète jeune et jolie...

Alors Taupin, avec un sourire idéal:

— Vous nous avez prouvé le contraire, comtesse!

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

Demander à **J.-H. MATILE**, au Petit-Bénéfice, **Morges**, échantillons de ses nouveautés pour robes, jupons, jaquettes et manteaux. Marchandise solide et meilleur marché que partout ailleurs, à qualité égale. Confection pour hommes; draperie, cotons, couvertures, tapis, descentes de lit, etc.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encasement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,50. — Canton de Fribourg à fr. 28, —. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49,50. — Canton de Genève 3 % à fr. 104. — De Serbie 3 % à fr. 89, —. — Bari, à fr. 60, —. — Barletta, à fr. 46,50. — Milan 1861, à 39,50. — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,75. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 108, —. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 15, —. — Tabacs serbes, à fr. 12, —. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.* — J. DIND & Co. Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GULLLOUD-HOWARD.